

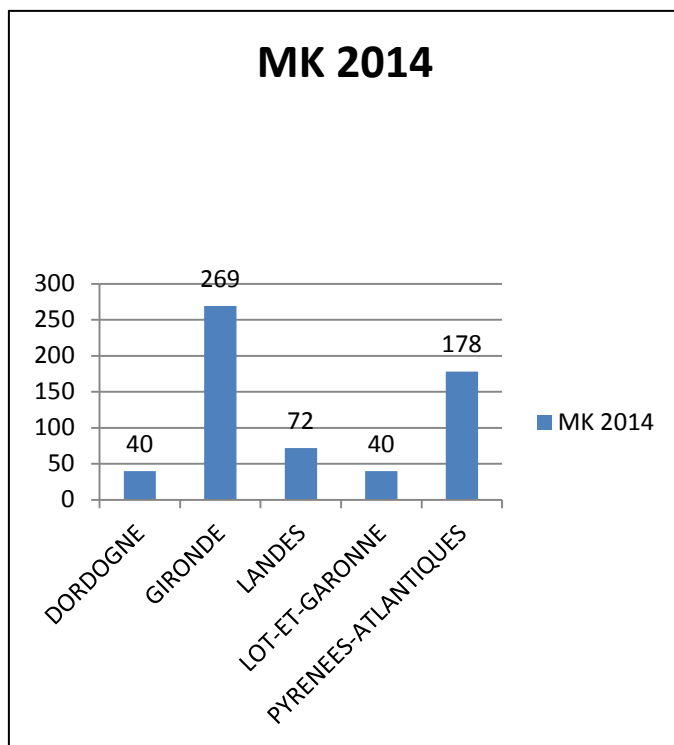
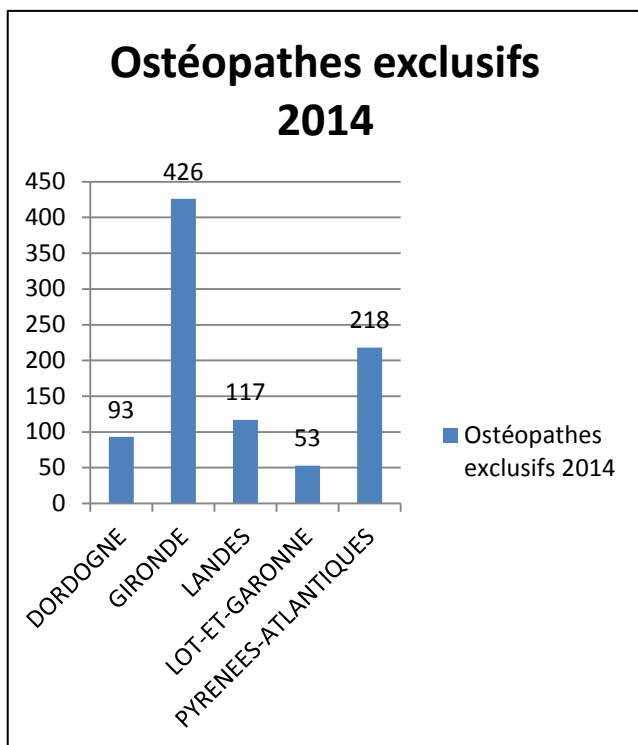
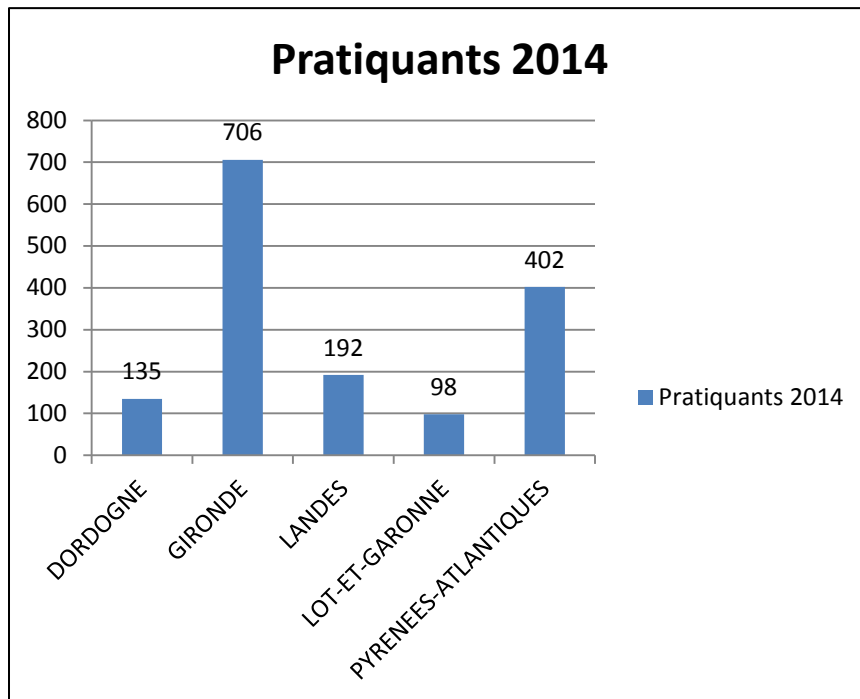


Ordre des
masseurs-kinésithérapeutes

Paysage de l'ostéopathie en Aquitaine en octobre 2014

Ph. SEYRÈS

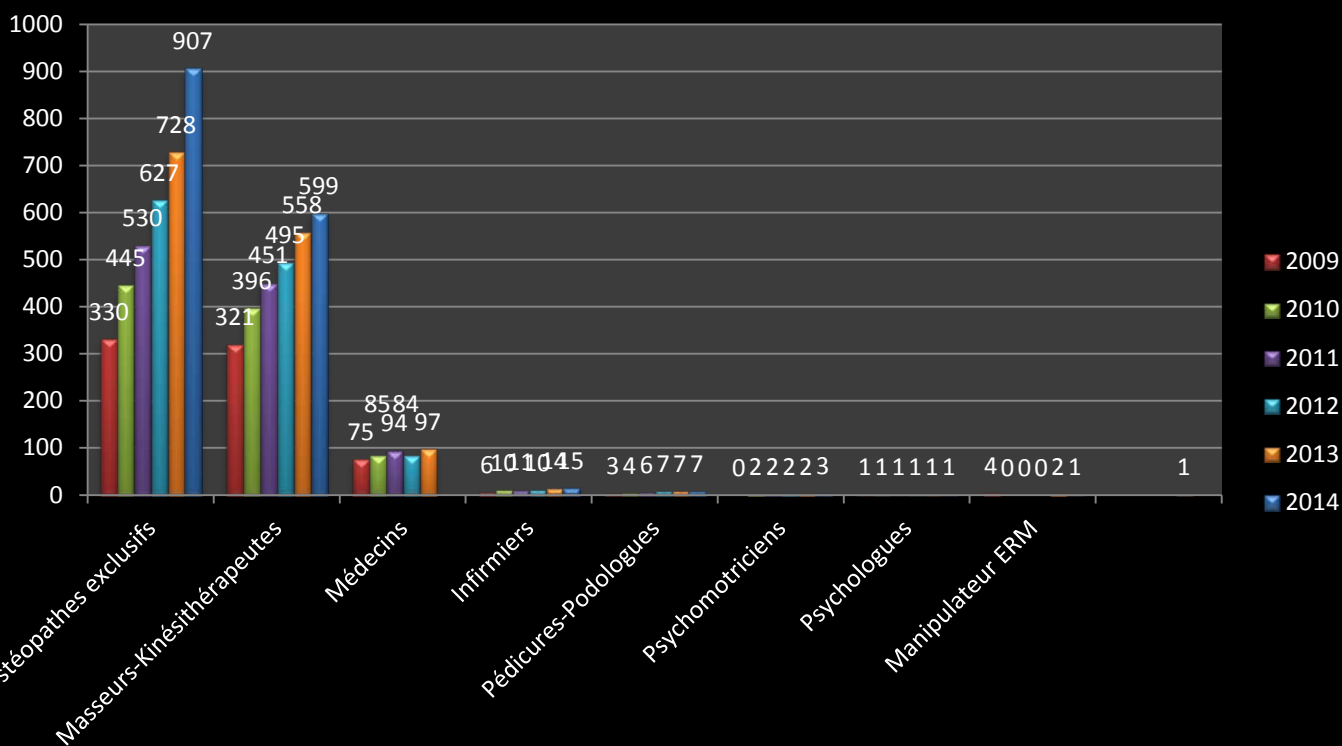
PRATIQUANTS AQUITAINE 2014



Pour respecter les proportions entre les deux graphes, nous avons choisi de mettre les graduations en correspondance (le 300 des MK correspond au 300 des Ostéopathes exclusifs)
Le chiffre des Ostéopathes exclusifs comprend les médecins.

Évolution du nombre de praticants en Aquitaine entre 2009 et 2014

Évolution du nombre de praticants en Aquitaine



Sans la moindre surprise, les deux pôles majoritaires sont représentés par les Ostéopathes Exclusifs (OE) et les Masseurs-Kinésithérapeutes – Ostéopathes (MKO).

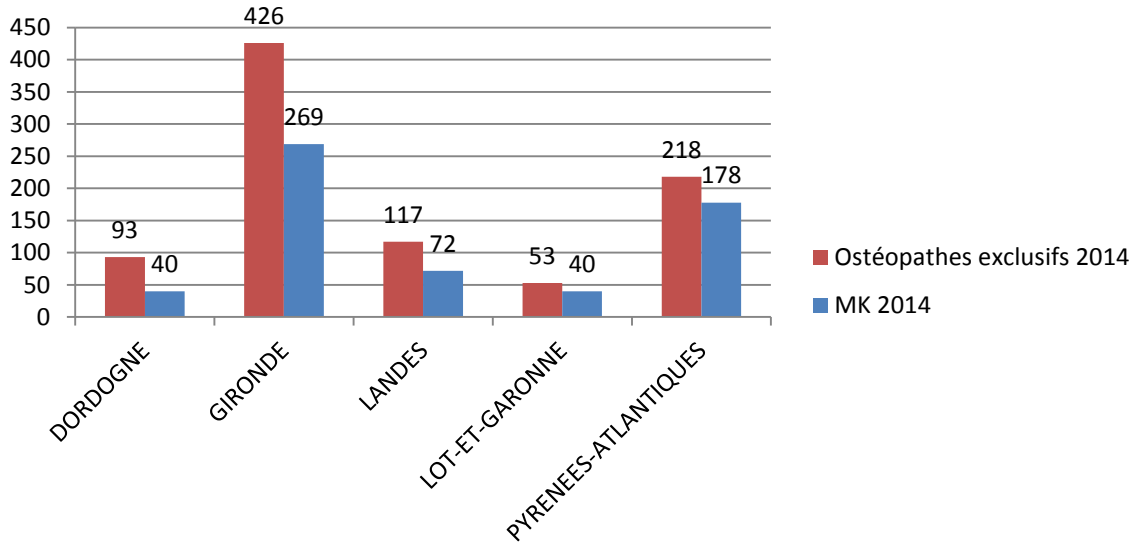
Nous notons cependant une progression importante des OE avec un fossé qui se crée irrémédiablement dans la pratique de l'ostéopathie avec les MKO.

L'identification des médecins et sages-femmes n'est possible que jusqu'au listing de 2013 : ils sont en fait comptabilisés dans les ostéopathes exclusifs. Nous les faisons figurer dans le graphique pour garder une idée indicative de leur représentativité dans le paysage général jusqu'en 2013.

La situation des médecins est ambiguë puisqu'elle laisse entendre qu'ils peuvent avoir une double activité (médecin et ostéopathe) sans que transparaisse sur nos données leur activité médicale.

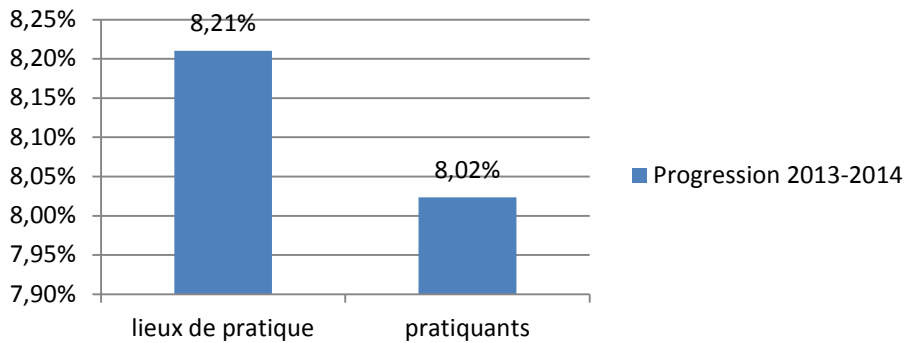
En effet, ils sont recensés en 2014 comme ostéopathes exclusifs.

Rapport NPS/PS 2014

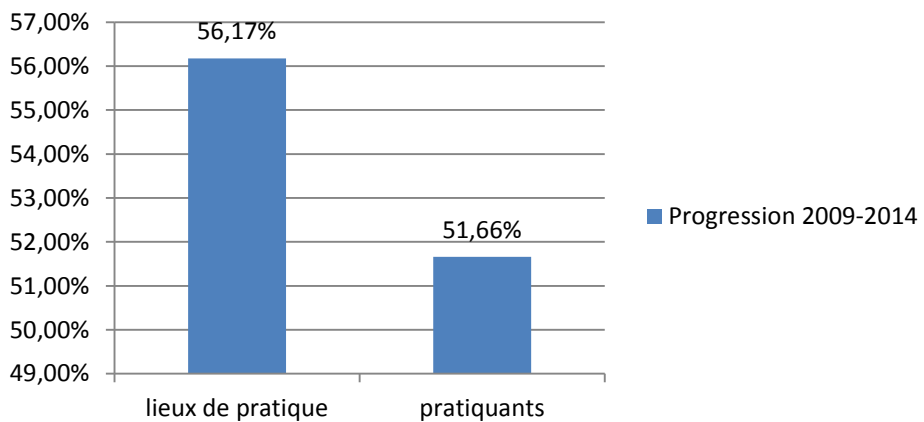


Dans les données 2014, les médecins sont inclus dans les 'Ostéopathes Exclusifs' donc dans les NPS

Progression 2013-2014

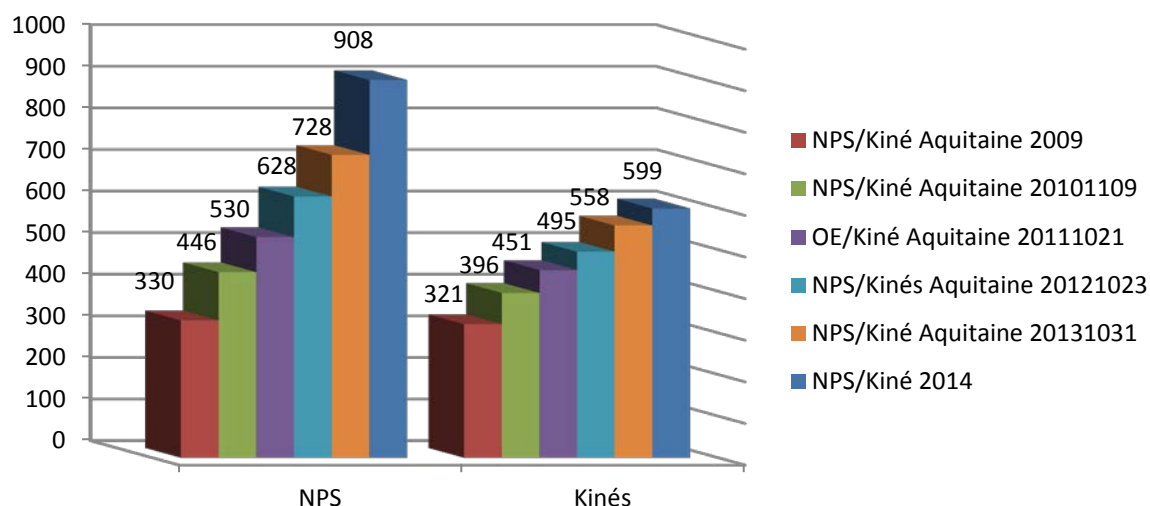


Progression 2009-2014



Rapport NPS/ Kinés en Aquitaine en 2014

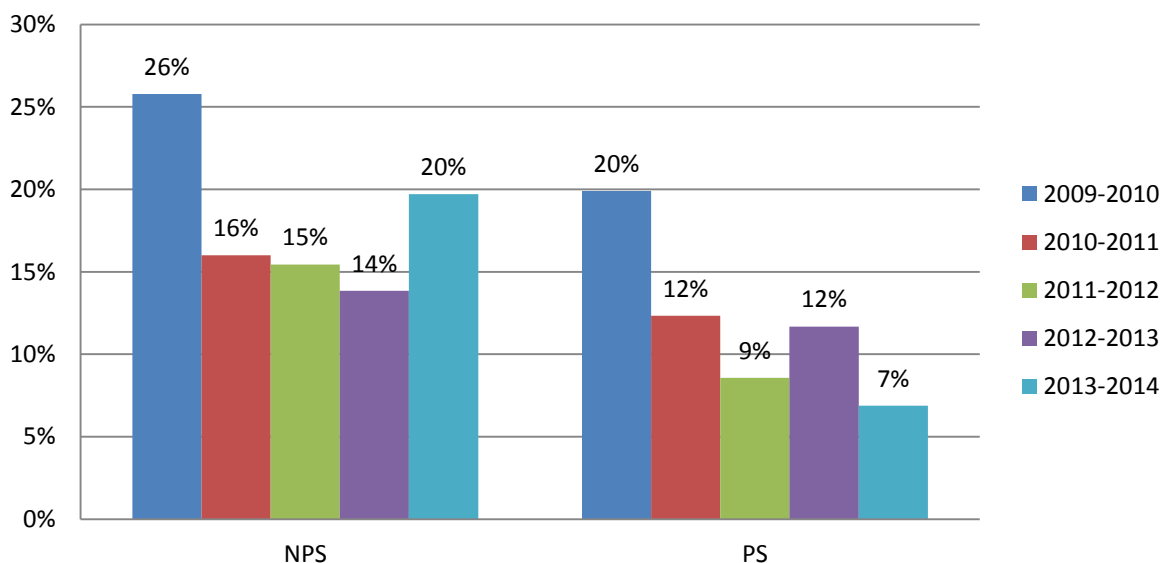
NPS/Kiné Aquitaine 2014



Les Non Professionnels de Santé (NPS) sont largement majoritaires dans le paysage ostéopathique aquitain. Leur progression est constante. Elle s'est même accrue entre 2013 et 2014. cependant il convient de rappeler que les médecins ne sont plus identifiables et qu'ils sont compris dans la rubrique NPS puisqu'ils figurent dans le fichier ADELI comme 'Ostéopathe exclusif'. Seul le recoupement avec le fichier de l'année précédente permet de déceler la présence de ceux qui étaient alors identifiés comme médecins. Mais cela ne nous permet pas de connaître les éventuels nouveaux médecins qualifiés en ostéopathie. Pour donner un ordre d'idée, il est possible de se fixer approximativement sur l'idée qu'ils représentent une centaine de pratiquants dans la rubrique NPS. Ce qui amène à environ 800 le nombre de réellement 'non professionnels de santé'.

Progressions en Aquitaine entre 2009 et 2014

Progressions en Aquitaine entre 2009 et 2014



Depuis le 3 novembre 2011, conformément aux dispositions du décret du 6 février 2009 relatif aux procédures liées à l'exercice des professionnels de santé, les médecins sont enregistrés dans le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) et non plus dans le répertoire ADELI.

En fait, sur le listing ADELI fourni, les médecins et les sages-femmes, sont enregistrés, entre 2011 et 2013 compris, comme des Ostéopathes Exclusifs.

Leurs noms continuent de figurer sur le listing. Il y a cependant une incertitude sur les médecins récemment diplômés qui ne peuvent être identifiés comme tels dans la liste des Ostéopathes exclusifs.

RATIOS en fonction de la population

2014	Population	Locaux	Ratio pop/offre
<i>Aquitaine</i>	<i>3 303 392</i>	<i>1 693</i>	<i>1 951</i>
Dordogne	418 809	150	2 792
Gironde	1 490 170	775	1 923
Landes	397 611	219	1 816
Lot-et-Garonne	333 569	106	3 147
Pyrénées-Atlantiques	662 236	443	1 495
2014	Population	Pratiquants	Ratio pop/offre
<i>Aquitaine</i>	<i>3 303 392</i>	<i>1 533</i>	<i>2 109</i>
Dordogne	418 809	135	3 102
Gironde	1 490 170	706	2 111
Landes	397 611	192	2 071
Lot-et-Garonne	333 569	98	3 404
Pyrénées-Atlantiques	662 236	402	1 647
Évolution	2 013	2 014	Progression
lieux de pratique	1 554	1 693	8,21%
pratiquants	1 410	1 533	8,02%
Évolution	2 009	2 014	Progression
lieux de pratique	742	1 693	56,17%
pratiquants	741	1 533	51,66%

RATIOS pour 100 000 habitants

Pour 100M hab		Ratio locaux pop/NPS	Ratio locaux pop/PS
<i>Aquitaine</i>		<i>30</i>	<i>22</i>
Dordogne		25	11
Gironde		31	21
Landes		24	24
Lot-et-Garonne		17	15
Pyrénées-Atlantiques		35	32
Pour 100M hab	Pratiquants/ 100M hab	NPS	PS
<i>Aquitaine</i>	<i>46</i>	<i>27</i>	<i>19</i>
Dordogne	32	22	10
Gironde	47	29	19
Landes	48	29	19
Lot-et-Garonne	29	16	13
Pyrénées-Atlantiques	61	33	28

Le tableau ci-dessus est à mettre en perspective avec celui des données officielles concernant la ratio des professionnels de santé par rapport à la population en France (ci-dessous)

	Nombre			Densité pour 100 000 habitants (1)
	2012	2013	2014	2014
Masseurs-kinésithérapeutes	75 164	77 778	80 759	123
Médecins	216 762	218 296	219 834	334

Professions de santé en 2014

	Nombre			Densité pour 100 000 habitants (1)
	2012	2013	2014	2014
Professions médicales et pharmaceutiques				
Médecins	216 762	218 296	219 834	334
Chirurgiens-dentistes	40 599	40 833	41 186	63
Sages-femmes (2)	19 128	20 235	20 772	141
Pharmaciens	72 811	73 670	73 598	112
Auxiliaires médicaux				
Infirmiers diplômés d'État et autorisés	567 564	595 594	616 796	938
Masseurs-kinésithérapeutes	75 164	77 778	80 759	123
Pédicures-podologues	12 085	12 430	12 850	20
Orthophonistes	21 220	21 902	22 744	35
Orthoptistes	3 655	3 826	4 016	6
Opticiens-lunetiers	25 010	27 340	29 071	44
Psychomotriciens	8 385	8 891	9 516	14
Manipulateurs E.R.M	30 201	31 242	32 316	49
Ergothérapeutes	8 079	8 539	9 122	14
Audio-prothésistes	2 625	2 768	2 920	4
Ensemble des médecins libéraux	112 025	109 981	108 674	165
Généralistes	64 638	63 595	62 986	96
Spécialistes	47 387	46 386	45 688	69
Ensemble des médecins salariés	87 041	88 190	89 539	136
Généralistes	32 447	32 597	32 914	50
Spécialistes	54 594	55 593	56 625	86
Ensemble des médecins "mixtes" (3)	17 696	20 125	21 621	33
Généralistes	4 811	5 611	6 240	9
Spécialistes	12 885	14 514	15 381	23
Ensemble des médecins généralistes	101 896	101 803	102 140	155
Ensemble des médecins spécialistes	114 866	116 493	117 694	179

(1) : nombre de professionnels en activité pour 100 000 habitants.

(2) : la densité des sages-femmes est calculée sur la population féminine de 15 à 49 ans.

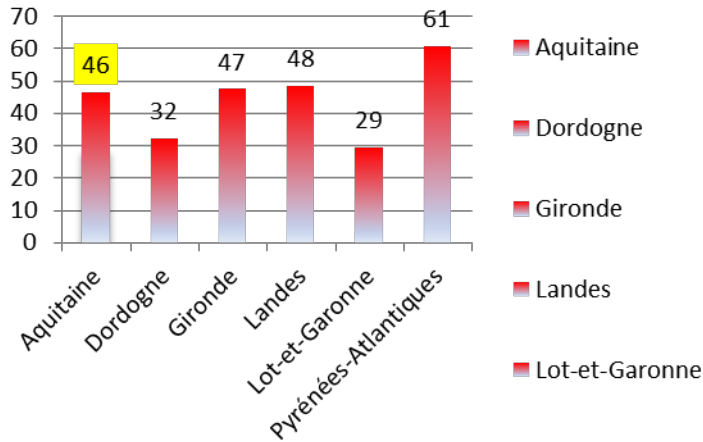
(3) : les médecins "mixtes" exercent une activité libérale mais peuvent être en partie des médecins hospitaliers au titre d'une activité secondaire.

Note : effectifs au 1er janvier.

Champ : France.

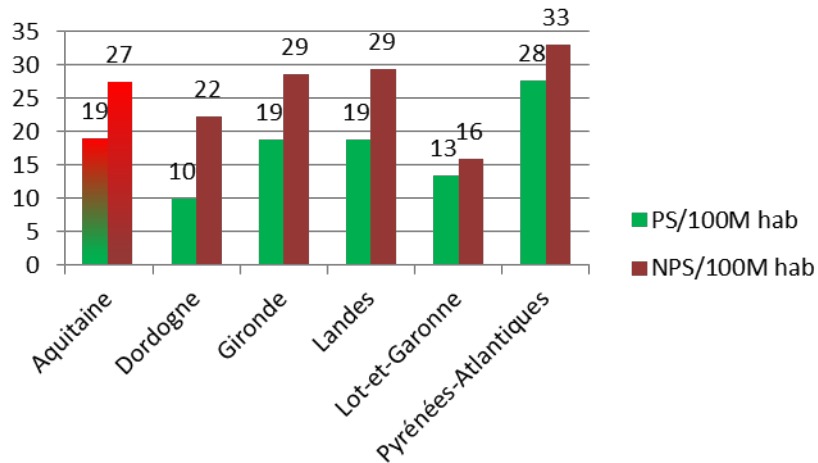
Sources : Drees ; Insee, estimations de population au 1er janvier 2014.

Pratiquants 2014 /100M hab



L'offre de pratique se répartit inégalement entre les départements

Répartition 2014 /100M hab



La ventilation entre les PS et les NPS pour l'Aquitaine dans son ensemble et par département met en évidence la primauté des NPS (qui comprennent les médecins !) sur les PS.